



**SOUS GROUPE DE TRAVAIL SUR LES AIRES PROTEGEES ET LA
FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE CENTRALE (SGTAPFS)**

COMMUNIQUE FINAL DES TRAVAUX DE LA DIXIEME REUNION DU SGTAPFS

Kigali, Rwanda, du 05 au 09 Novembre 2019

Le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui technique et financier de la Coopération allemande à travers le projet GIZ d'appui régional à la COMIFAC, a organisé du 05 au 09 Novembre 2019 à Kigali au Rwanda, la dixième réunion du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage (SGTAPFS).

Cette réunion visait les objectifs suivants :

- faire le décryptage des résolutions, recommandations et des décisions de la 18^{ème} Conférence des Parties à la Convention CITES qui s'est tenue à Genève en Suisse du 17 au 28 août 2019 ;
- préparer la réunion des Experts pour le suivi de la mise en œuvre des résolutions et recommandations de la Conférence de N'Djamena prévue les 16-17 décembre 2019 à Douala, Cameroun;
- préparer la participation des pays de la sous-région au Congrès mondial de la nature de l'UICN 2020 qui se tiendra du 11 au 19 Juin 2020 à Marseille, France;
- examiner et valider le rapport d'évaluation de la mise en œuvre du Plan d'Action sous régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage (PAPECALF) ;
- faciliter la réunion des experts du groupe de travail technique pour l'orientation et le suivi des éléments liés à la fonctionnalité de l'Observation des aires protégées en Afrique centrale.

Placée sous la supervision de Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, la réunion a été présidée par Monsieur **TELESPHORE NGOGA**, Analyste de la conservation à l'Agence Rwandaise de Développement (RDB) et modérée par Monsieur **AHMAT ABAYA ABDARAMANE**, Pilote du GTBAC. Cet atelier a réuni les représentants des Pays, des Directeurs en charge de la Faune et/ou des Aires Protégées de l'espace COMIFAC suivants : RCA, RDC, Rwanda et le Tchad, les autorités CITES et Agents en charge de l'Application de la Loi (Cameroun, RCA, RDC, Rwanda et Tchad) et les experts IMET (Gabon, Congo), des Représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, du CNC Gabon, du GTBAC, de l'OCFSA, de

l'IGAD, des Partenaires au développement (GIZ, RIOFAC, TRAFFIC, WWF, PFBC, AWF et UNESCO) et les personnes ressources.

Les travaux de l'atelier se sont articulés autour des points suivants :

- Session 1 : Cérémonie d'ouverture ;
- Session 2 : Questions d'information et de suivi ;
- Session 3 : Décryptage des résolutions, décisions et recommandations de la 18^{ème} Conférence des Parties à la Convention CITES ;
- Session 4 : Examen et Validation du rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PAPECALF ;
- Session 5 : Préparation de la participation de la sous-région au Congrès Mondial de la Nature de l'UICN 2020;
- Session 6 : Préparation de la Réunion des Experts pour le suivi des recommandations de la Conférence de Ndjamena ;
- Session 7 : Clôture.

1- CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par quatre allocutions prononcées par les personnalités ci-après :

- Monsieur **Maxime NZITA NGANGA Di MAVAMBU**, Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo ;
- Monsieur **Eugène MUTANGANA**, (Conservation Management Expert) Représentant du Rwanda Development Board (RDB);
- Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;
- Monsieur **Jean Pierre MUGABO** (Chef de Département Forêt, Coordonnateur National COMIFAC), Représentant du Ministre de l'Environnement du Rwanda.

Le Représentant du PFBC en la personne de Monsieur **Maxime NZITA NGANGA Di MAVAMBU** a pris la parole en premier pour remercier les autorités rwandaises pour avoir accepté que l'atelier se tienne sur leur sol. Il a aussi adressé les remerciements aux participants qui ont fait le déplacement de Kigali. Il a indiqué que les Aires protégées et les changements climatiques font partie des priorités de l'agenda des

partenaires au développement. Il a rappelé l'importance de faire un plaidoyer pour la Sous-Région lors de la prochaine Conférence des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique prévue en 2020. En effet, la Sous-région doit concilier les aires protégées et le développement en vue de faire face aux multiples menaces sur les aires protégées que sont le braconnage et la transhumance. Il est donc question au cours de cet atelier d'identifier les actions opérationnelles qui permettront à la Sous-Région de se positionner par rapport aux enjeux de l'heure.

Prenant la parole à son tour, Monsieur **Eugène MUTANGANA**, représentant de RDB a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants au Rwanda. Il a remercié le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC pour le choix du Rwanda pour abriter cet atelier du SGTAPFS. Poursuivant son propos, il a souligné que, les aires protégées ont une contribution non négligeable au PIB du Rwanda et a noté la nécessité d'une collaboration multi acteurs dans leur gestion, en l'illustrant avec l'exemple du Parc National d'AKAGERA qui est géré en mode PPP et qui connaît un franc succès. Il a aussi annoncé que le Rwanda venait d'adhérer à la plateforme d'informations liées au braconnage et au commerce illégal des espèces sauvages en Afrique Centrale (AFRICA TWIX). Pour finir, il a exhorté les participants à découvrir la ville de Kigali qui est une ville sécurisée 24/24. C'est sur ces mots qu'il a souhaité un bon déroulement des travaux.

Dans son mot de circonstance, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, Monsieur **Raymond NDOMBA NGOYE**, a remercié tous les participants pour avoir répondu favorablement à l'invitation de la COMIFAC tout en leur souhaitant la bienvenue à cet atelier. Il a exprimé sa profonde gratitude et sa reconnaissance au Gouvernement du Rwanda et particulièrement au Ministre de l'Environnement d'avoir accepté d'abriter ces travaux. Il a aussi remercié tous les partenaires qui ont contribué à l'organisation de cet atelier. Il s'agit de GIZ, PFBC, BIOPAMA, TRAFFIC et OCFSA. Il a aussi rappelé que ce 10^{ème} atelier du SGTAPFS se tient dans un contexte de mobilisation de la Communauté Internationale pour les prochaines Conférences des Parties sur les Changements Climatiques et sur la Biodiversité ainsi que le Congrès Mondial de la Nature de l'UICN 2020. Il est donc question pour la Sous-région de préparer tous ces

événements. Après avoir rappelé les objectifs de l'atelier, il a insisté sur les défis qui doivent être relevés par la Sous-Région pour assurer la conservation de la biodiversité. Il s'agit notamment de la lutte contre le braconnage et la gestion de la transhumance. Il a achevé son propos en exhortant les participants à examiner avec diligence et professionnalisme les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Le discours d'ouverture a été prononcé par Monsieur **Jean-Pierre MUGABO**, Représentant le Ministre de l'Environnement du Rwanda. Il a tout comme ses prédécesseurs remercié les participants pour leur présence à cet atelier qui se tient en terre rwandaise. Il a axé son propos sur l'historique de la COMIFAC dont la création a été décidée au Sommet des Chefs d'Etat du Bassin du Congo en mars 1999 à Yaoundé et actée au Sommet de Brazzaville en février 2005. Il a par la suite présenté l'écologie du Rwanda en insistant sur l'importance des forêts pour le pays. Il a aussi évoqué le rôle essentiel des aires protégées dans la politique de conservation du pays. Il a aussi exprimé sa profonde gratitude à l'endroit des partenaires qui ont appuyé l'organisation de cet atelier. Il a souhaité que les objectifs de l'atelier soient atteints et c'est sur cette note d'espoir qu'il a déclaré ouverts les travaux du 10^{ème} atelier du SGTAPFS.

2- DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont poursuivis par la mise en place du bureau de l'atelier qui se compose ainsi qu'il suit:

- Président: Monsieur **Télesphore NGOGA**, Analyste de la Conservation à l'Agence Rwandaise de Développement (RDB) ;
- Vice-président: Monsieur **Nestor WALIWA**, Directeur de la Faune et des Aires Protégées de la RCA ;
- Rapporteurs:
 - Monsieur **ABDRAMANE CHAIBO HAMID**, Directeur de la Conservation de la Faune et des Aires Protégées du Tchad ;
 - Monsieur **BABALE Michel**, Directeur de l'Ecole de Faune de Garoua.
- Secrétariat : Monsieur **Chouaïbou NCHOUTPOUEN**, Expert Biodiversité de la COMIFAC.

Après la mise en place du bureau, un rappel des objectifs et des résultats attendus de cette réunion a été fait par M. **Chouaïbou NCHOUTPOUEN**, Expert Biodiversité de la COMIFAC, sur la base des éléments consignés dans les termes de référence. S'en est suivi la présentation et l'adoption de l'agenda de la réunion par l'ensemble des participants après amendements. Cette session a été close par une photo de famille.

Sessions 1 : Question d'information et de suivi

Les participants ont suivi respectivement 3 présentations:

- la présentation du Sous-Groupe de Travail sur les Aires Protégées et la Faune Sauvage (SGTAPFS) et l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de sa 9^{ème} réunion, faite par Monsieur **Chouaïbou NCHOUTPOUEN**, Expert biodiversité de la COMIFAC. Dans son exposé, il est revenu sur l'historique de la création du SGTAPFS, sa composition, ses missions et activités, son financement et ses partenaires techniques. Il a également présenté un état des lieux de la mise en œuvre des recommandations du 9^{ème} atelier du SGTAPFS ;
- la présentation de Monsieur **Luc EVOUNA EMBOLO (TRAFFIC)** sur la mise en œuvre de la plate-forme AFRICA TWIX. Le représentant de TRAFFIC a commencé par une explication du terme TWIX qui signifie **Trade in Wildlife Information Exchange**. C'est un outil pour faciliter l'échange d'informations et la coopération sous régionale entre les responsables de l'application de la loi et les Organes de Gestion CITES. A ce jour, 7 pays de l'espace COMIFAC ont adhéré à cette initiative à savoir le Cameroun, le Congo, le Gabon, la RCA, le Tchad, la RDC et le Rwanda). Il fonctionne avec un comité consultatif avec deux membres par pays et un Point Focal. AFRICA TWIX est constitué de deux composantes : le mailing list avec 147 agents connectés et le Site Web avec plus de 11 167 échanges depuis 2016.
- la présentation de Monsieur **Donald DJOSSE**, Madame **Florence PALLA**, et **Quentin JUNGERS** du **RIOFAC** a porté sur l'état d'avancement de l'Observatoire des Aires Protégées dans l'espace COMIFAC. Cette présentation a fait le point sur les différentes formations régionales des gestionnaires de sites et responsables des institutions en charge de la faune et des aires protégées (Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, Tchad, Sao Tomé et Principe et Rwanda) et les campagnes de collecte des données. La deuxième

partie de l'intervention a porté sur le développement du portail des Aires Protégées d'Afrique Centrale. Par la suite, il a été évoqué l'état d'avancement de la rédaction du document sur l'Etat de lieux des Aires Protégées dont la parution est prévue pour 2020.

Sessions 2 : Décryptage des résolutions, décisions et recommandations de la 18^{ème} Conférence des Parties à la Convention CITES ;

Cette session a été ponctuée par 4 exposés :

- Monsieur **Chouaïbou NCHOUTPOUEN** a dans un premier temps fait le compte rendu de la participation de la Sous-région à la CoP18. Il est ressorti de cette communication que la Sous-région était représentée par 7 pays (Burundi, Cameroun, Gabon, RCA, RDC, Rwanda et Tchad) accompagnés par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC. Certaines ONG Internationales intervenant dans la Sous-Région telles que le WWF et TRAFFIC ont également pris part à cette conférence. En dehors de la participation aux différents travaux de la CITES qui s'articulaient autour des travaux en plénières et des travaux en comité, les délégués de la Sous-Région ont également participé à plusieurs sessions parallèles. Aussi, la COMIFAC a eu des rencontres avec la Secrétaire Générale de la CITES, la Sous-Secrétaire au Département d'Etat Américain. Elle a également pris part à la rencontre du Consortium International de Lutte contre la criminalité faunique liée aux espèces sauvages (ICCWC). La présentation a aussi fait mention des questions stratégiques qui concernent directement les pays de la sous-région ;

- Monsieur **BABALE Michel** a pris la parole pour présenter les résultats des travaux du Comité 1. Ce comité a traité essentiellement les questions liées aux espèces. Les travaux de ce comité ont abouti aux résolutions, décisions et amendements d'annexe par rapport aux espèces de faune et de flore sauvage dont l'aire de répartition de certaines couvre tout ou une partie de l'espace COMIFAC. Parmi ces espèces, on peut citer les Grands Carnivores (Lion, Panthère, Guépard et Lycaon) pour lesquels une Initiative a été mise en place

par la CMS et la CITES, les Grands Singes, le Pangolin, l'Eléphant, la Girafe, le Perroquet, la Grue couronnée, les Raies et les Requins. Les espèces d'arbres évoquées sont le *Dalbergia spp*, les *Pericopsis spp* et les *ptérocarpus spp* ;

- Monsieur **Chouaïbou NCHOUTPOUEN** a fait une présentation préparée conjointement avec Dr **KOUMBA PAMBO Flore** (Présidente du Comité sur les Plantes de la CITES) sur les résultats des travaux du Comité 2 dont le mandat était essentiellement d'examiner les questions d'interprétation et d'application de la Convention. Les principales résolutions ont concerné l'adoption de la vision stratégique de la CITES à l'horizon 2030, l'élection des représentants de la sous-région dans les différents comités (permanent, plantes et animaux), l'amélioration des législations nationales, la suspension commerciale de certains pays de la sous-région, la lutte contre la cyber criminalité des espèces fauniques et l'appui à la lutte contre la criminalité faunique en Afrique Centrale ;

- Monsieur **John KABANGE MUKUBU** a présenté les conclusions de la troisième réunion mondiale des réseaux de lutte contre la fraude des espèces sauvages, Wildlife Enforcement Networks (WEN) organisée par l'ICCWC en marge de la CoP18 CITES. Elle a ainsi permis aux participants de partager leurs expériences dans l'optique de la mise en œuvre du WEN dans les différentes sous-régions, d'adopter les lignes directrices pour l'application du WEN, d'évaluer la réalisation de l'opération THUNDER organisée par l'ICCWC en collaboration avec Interpol et l'Organisation Mondiale des Douanes.

Travaux en groupe

Deux groupes de travail ont été mis en place pour identifier les activités à réaliser dans le cadre de la mise œuvre des résolutions et recommandations de la CoP18. Le premier groupe de travail a porté sur les résolutions du Comité 1 en rapport avec les questions sur les espèces. Le groupe 2 a travaillé sur les résolutions du comité 2 en rapport avec les questions stratégiques sur l'interprétation et d'application de la Convention. Pour chacun des groupes, les activités ont été identifiées au niveau national et sous-régional.

Session 3 : Examen et Validation du rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PAPECALF (Plan d'action Sous-Régional des pays de l'espace COMIFAC pour le renforcement de l'application des législations nationales sur la faune sauvage)

Cette session a été introduite par Monsieur **Elie HAKIZUMWAMI**, Directeur Régional de TRAFFIC Afrique Centrale. Il a rappelé le contexte dans lequel le travail du consultant chargé de l'évaluation de la mise en œuvre du PAPECALF a été réalisé. Cette introduction a été suivie par la présentation de Monsieur **Louis Bernard CHETEU**, Consultant qui a réalisé l'évaluation de la mise en œuvre du PAPECALF. Son travail a permis d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité et l'impact du PAPECALF. Dans l'ensemble, la mise en œuvre de ce plan d'action a été jugée satisfaisante malgré certaines lacunes qui ont été observées dans son exécution. Dans l'éventualité d'un PAPECALF 2, le consultant a fait des propositions telles que la mise en place d'une structure technique au sein de la COMIFAC pour le suivi-évaluation, la mise en place des cellules de coordination nationale et la mobilisation des financements pour la mise en œuvre du PAPECALF2.

Travaux en groupe :

A la suite de la présentation du consultant, deux groupes de travail ont été constitués avec pour mandat de juger de la pertinence des activités proposées pour les 5 objectifs du PAPECALF 2, de les reformuler ou amender en cas de besoin, ou de proposer des nouvelles activités.

Session 4 : Préparation de la participation de la Sous-région au Congrès Mondial de la Nature de l'UICN en 2020

En l'absence du représentant de l'UICN, cette session a été reportée à la prochaine réunion du SGTAPFS.

Session 5 : Préparation de la Réunion des Experts pour le Suivi des Recommandations de la Conférence de Ndjamena

Cette session a été marquée par 5 présentations :

La présentation de la facilitation du PFBC, par Monsieur **Maxime NZITA** et Dr **Dany POKEM** qui a porté sur le contexte, le rapport de la première réunion préparatoire des

experts et l'état des lieux de l'organisation de la réunion des experts de Douala, y compris le projet d'agenda.

La présentation de Madame **Eva NYAGA** de l'IGAD a porté sur l'expérience sur le protocole de transhumance transfrontalière et la cartographie de celle-ci dans l'espace IGAD.

La présentation de Monsieur **Quentin JUNGERS** a porté sur la cartographie des Blocs géographiques et l'état de mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamena y afférant.

La présentation de Madame **Bertille MAYEN** a porté sur l'état de lieux des activités réalisées et en cours sur la base de la Déclaration de Ndjamena dans le Bloc Ouest dont le leadership est assuré par la GIZ. Elle a poursuivi par la présentation de la note conceptuelle et le projet d'agenda de la session thématique du Bloc Ouest en prélude à la réunion des experts de Douala. Elle a terminé avec la présentation du canevas consolidé du cadre logique.

Par la suite, Madame **Florence PALLA** a présenté les résultats et conclusions du Groupe de Travail sur l'IMET. Elle a présenté également la feuille de route de ce groupe d'experts pour l'année 2020.

3. RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

3.1. Résolutions

Le SGTAPFS-10:

- adopte le projet d'agenda de la réunion des experts de Douala pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence de Ndjamena ;
- adopte la feuille de route du groupe de travail des experts IMET pour l'année 2020 ;
- renvoie la validation du rapport d'évaluation de la mise en œuvre du PAPECALF à la prochaine réunion du SGTAPFS ;
- décide de l'inscription d'une session CITES à chaque réunion du SGTAPFS ;
- adopte la matrice des activités à mener pour la mise en œuvre des décisions résolutions et recommandations de la CoP18 CITES.

3.2. Recommandations

Le SGTAPFS 10 recommande :

A la COMIFAC de:

- inscrire à l'ordre du jour de la prochaine réunion du SGTAPFS la validation du rapport régional sur l'efficacité de gestion ;
- faire le plaidoyer au niveau politique pour une meilleure représentation des pays de l'espace COMIFAC dans les négociations internationales dans le secteur Forêts et Environnement ;
- organiser un forum sous-régional sur la thématique de l'implication de la jeunesse dans la conservation de la biodiversité ;
- renforcer la collaboration avec le Secrétariat Général de la CITES ;
- veiller à ce que le rôle de l'OCFSA soit défini dans le PAPECALF 2.

Aux pays de:

- mobiliser avec l'appui des partenaires, des financements nécessaires pour une participation efficace des délégations nationales lors des négociations internationales dans le secteur Forêt et Environnement ;
- prendre les dispositions pour l'élaboration et la transmission des rapports annuels CITES au Secrétariat de la CITES ;
- Aux coordonnateurs nationaux de la COMIFAC, de prendre des dispositions nécessaires pour la tenue des fora nationaux qui regrouperont entre autres tous les points focaux nationaux des Conventions et Accords multilatéraux sur l'environnement.

A l'OCFSA de :

- accompagner les pays dans la mise en œuvre des décisions, des résolutions et recommandations de la CoP18 CITES.

A la Facilitation du PFBC de :

- transmettre le projet d'agenda adopté aux organisateurs partenaires de la réunion des experts à savoir : COMIFAC, OCFSA, IGAD, CILSS, CBLT et aux pays concernés ;
- transmettre les cadres logiques amendés aux participants étatiques pour recueillir leurs contributions en relation avec les priorités des pays ;
- initier la réflexion sur le montage politique, institutionnel, organisationnel et financier du programme qui sera retenue à l'issue de la réunion des experts de Douala ;
- accompagner l'OCFSA pour son extension dans tous les pays concernés par l'initiative de Ndjamena.

Le SGTAPFS remercie les autorités de la République du Rwanda pour leur hospitalité et pour avoir permis la tenue de ses assises à Kigali et exprime sa gratitude aux partenaires techniques et financiers notamment la GIZ, la Facilitation du PFBC, BIOPAMA, OCFSA et TRAFFIC, pour leurs appuis multiformes et les exhorte à continuer à appuyer la mise en œuvre de sa feuille de route.

Fait à Kigali, le 09 Novembre 2019

Les Participants